

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

7 AVRIL 2008

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

**Représentations du  
Conseil Municipal au  
Syndicat  
Intercommunal à  
Vocations Multiples**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 8 avril 2008  
par voie d'affichages  
notifié le 19 juin 2008  
transmis en Sous-Préfecture  
le 5 mai 2008  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 18 août 2008

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services



François LANSIART

L'an deux mille huit, le 7 avril à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 31 mars deux mille huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame BÈLE, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÈQUE, Monsieur FRUCHARD

Secrétaire de Séance :

Monsieur MAILLARD

**N° DE DOSSIER** : 08 C 04 h

**OBJET** : REPRESENTATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES

**RAPPORTEUR** : Monsieur le Maire

---

**Mesdames, Messieurs,**

La Ville de Saint-Germain-en-Laye fait directement partie de neuf syndicats intercommunaux ou syndicats mixtes.

Au sein des syndicats intercommunaux, la désignation doit se faire à la majorité absolue aux 2 premiers tours de scrutin, et à la majorité relative au 3<sup>ème</sup>. Les statuts des syndicats intercommunaux dont la commune est membre, prévoient la désignation de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants.

Il s'agit d'organismes auxquels la Ville a confié des fonctions de gestion, il appartient donc à la majorité municipale d'y être représentée.

Je vous propose également de nommer au sein des Syndicats, des anciens élus qui, par leur technicité, ont acquis une compétence qu'ils souhaitent continuer à mettre en œuvre au service de la collectivité.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les candidatures de Monsieur Emmanuel LAMY, Monsieur Philippe BAZIN d'ORO, **titulaires**, Madame Isabelle RICHARD, Monsieur Jean-Pierre MOREL, **suppléants**,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir procédé réglementairement aux opérations de vote,

<b><u>Présents</u></b> : .....	39
<b><u>Ne participent pas au vote</u></b> : .....	5
<b><u>Votants</u></b> : .....	34
<b><u>Nombre de bulletins trouvés dans l'urne</u></b> : .....	34
<b><u>Blancs et nuls</u></b> : .....	0
<b><u>Exprimés</u></b> : .....	34
<b><u>Ont obtenu</u></b> : Monsieur Emmanuel LAMY, Monsieur Philippe BAZIN d'ORO, <b>titulaires</b> , Madame Isabelle RICHARD, Monsieur Jean-Pierre MOREL, <b>suppléants</b> , (trente quatre).....	34

Monsieur Emmanuel LAMY, Monsieur Philippe BAZIN d'ORO, **titulaires**, Madame Isabelle RICHARD, Monsieur Jean-Pierre MOREL, **suppléants**, sont désignés pour représenter la Ville de Saint-Germain-en-Laye au Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples.

POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Emmanuel Lamy', written over a vertical line that descends from the text above.

Emmanuel LAMY  
Maire de Saint-Germain-en-Laye